



COMPTE-RENDU

JDP ORLÉANS-TOURS

Département : Cher (18)



JDP ORLÉANS-TOURS

Date : Mardi 6 décembre 2022

Lieux de la JDP : Collège Jean Valette, Saint-Amand-Montrond.

Coordonnateurs : Pablo Fonteneau

Informations générales

Bienvenue à Laurence Goumain (collège Littré, Bourges) qui fait son entrée dans le département.

Mylène Marmin (Lycée Marguerite de Navarre, Bourges) va devenir formatrice observatrice en documentation.

Bref retour sur le webinaire n°1 et les modalités d'inscription aux formations.

Thématique :

Thématique académique : « Notre contribution aux compétences de l'oral »

JDP 1 : « Les dispositifs institutionnels liés à l'oralité »

Descriptif :

Interventions

Intervention n°1 : Le PPCR des professeurs-documentalistes par Frédéric Clavé (IA-IPR EVS)

Nadia Lépinoux-Chambaud est nommée « chargée de mission » auprès des IA-IPR, elle va notamment travailler sur le recrutement et l'accompagnement des professeurs-documentalistes contractuels. 80 % du temps des IA-IPR EVS de l'académie est consacré à l'accompagnement des établissements et en particulier les chefs d'établissement.

Depuis 6 ans, le PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations) rend obligatoire 3 visites au cours de la carrière des enseignants du second degré : au cours du 6^{ème} échelon, du 8^{ème} échelon ainsi qu'au milieu du 9^{ème} échelon. Une réflexion institutionnelle est à l'œuvre pour un éventuel 4^{ème} rendez-vous de carrière.

Le PPCR a pour particularité d'avoir 2 évaluateurs : l'IA et le chef d'établissement.

M. Clavé a décliné les différents items du PPCR des professeurs-documentalistes, insistant sur la légitimité du professeur-documentaliste à gagner en tant qu'enseignant à part entière auprès des autres collègues de discipline. Il a rappelé que la politique documentaire n'est pas seulement de la responsabilité du professeur-documentaliste mais qu'elle doit être inscrite dans le projet d'établissement. Des formations sont prévues à ce sujet pour les chefs d'établissement.

Concernant les 4 appréciations figurant sur chaque item, M. Clavé a rappelé que l'item « satisfaisant » n'est pas équivalent au point jaune utilisé dans les évaluations sans notes par



JDP ORLÉANS-TOURS

exemple. Il a également précisé que même si un professeur-documentaliste obtient un nombre élevé d'appréciations « excellent », l'appréciation générale peut-être seulement « Très satisfaisant » ou « satisfaisant » car elle n'est pas la somme de toutes les appréciations du PPCR. Cette incohérence manifeste correspond en réalité à un quota de 30% de collègues qui verront leur progression accélérer à la discrétion du recteur ou de la DPE (les professeurs-documentalistes étant regroupés avec les autres disciplines, la part de professeur-documentaliste qui sont retenus parmi ces 30% va donc être logiquement faible).

Il est tout à fait possible de demander une révision d'items auprès de la DPE en cas de désaccord.

Concernant les PPCR réalisés récemment en documentation, les Item 1 « *Maîtriser les connaissances et les compétences propres à la culture de l'information et des médias* » et 3 « *utiliser un langage clair...* » sont souvent très satisfaisants et excellents. C'est souvent l'item 2 « *Concevoir, mettre en œuvre et animer des séquences pédagogiques prenant en compte la diversité des élèves* » où les résultats sont moins probants pour les professeurs-documentalistes.

S'agissant des cadences d'avancement, le 3^{ème} PPCR contribue à accéder à l'échelon hors-classe.

Le bilan du PPCR contient 10 lignes d'appréciation (la limite provient de l'application utilisée) remises fin juin et le professeur dispose de 15 jours pour faire des remarques auprès du chef d'établissement et de l'inspecteur. Le recteur se positionne pour l'appréciation finale en septembre.

Pour préparer un PPCR, il n'est pas obligatoire de fournir des documents d'accompagnement mais cela est toujours utile pour alimenter les échanges.

M. Clavé a également évoqué sa mission de **réfèrent académique pour l'égalité professionnelle et la diversité** auprès des 43 000 personnels de l'académie. Elle consiste à lutter contre les discriminations envers les personnels au sein de l'Education Nationale et notamment faire prendre conscience des stéréotypes. **Emilie Launay est référente dans le Cher.**

Un plan d'action académique en 5 axes va être mis en place parmi lesquels :

- Le **pilotage**,
- La **formation** dans tous les services, notamment pour les CPE et les professeurs principaux de 3^{ème}. Une formation sur les violences sexistes va être proposée au sein de l'EAFIC.
- Les **chiffres** pour réaliser un rapport de situation(s). A titre d'exemple : au sein des personnels du Ministère de l'Education Nationale, il y a 70% de femmes pour 30 % d'hommes mais dans les catégories A+, les femmes ne représentent que 35 % des effectifs. Parmi les chefs d'établissement, la parité est presque établie sur le papier mais les hommes captent quasiment tous les postes des grands lycées.
- Un **volet social**, notamment dans les textes dont un document synthétisant tous les dispositifs existant sur les droits et les aides sociales car toutes ne sont pas connues et donc pas sollicitées.
- **L'accompagnement** des élèves en transition avec des aides pour les chefs d'établissement, la mise en place d'une charte « inclusive » car trop de personnels taisent encore leur orientation sexuelle au travail de peur de moqueries.

Enfin, un travail scientifique va être mené notamment par Gabrielle Richard, sociologue du genre en lien avec l'université de Tours notamment pour travailler sur le bien-être des « minorités ».



JDP ORLÉANS-TOURS

Intervention n°2 : « Le chef d'œuvre en lycée professionnel » par Alexis Hajdukiewicz (lycée professionnel Jean de Berry, Bourges).

C'est un projet pluri-disciplinaire inspiré des Compagnons du Devoir.

Il comporte une matière professionnelle, une matière générale et éventuellement d'autres disciplines. L'évaluation se fait via un contrôle en cours de formation.

Comporte un oral ponctuel et fait travailler la compétence « *émettre un avis personnel* », permet au candidat de travailler en équipe, de communiquer sur un projet à l'oral et à l'écrit, le tout dans une démarche de projet.

Dans le cadre de chef d'œuvre réalisé par des élèves autour de l'approvisionnement en eau en lien avec le comité de soutien à GK Savar dans Cher, ONG qui soutient les populations démunies au Bangladesh, une délégation de Jean de Berry se rendra dans ce pays en 2023.

Le chef d'œuvre peut être réalisé concrètement ou non (exemple avec un dispositif de filtration de l'eau présenté par des élèves dans le cadre du « Festisol », festival des solidarités à l'IUT de Bourges, émission de webradio pour présenter la démarche et réalisation d'un documentaire retraçant l'ensemble du projet).

Intervention n°3 : « Le concours « Et si on lisait à voix haute » de la Grande Librairie » par Maud René (collège Marguerite Audoux, Sancoins).

Maud René a présenté la façon dont elle s'est approprié ce concours en travaillant avec de nombreuses classes de son établissement en partenariat avec ses collègues de lettres.

Support de la présentation à retrouver ici : <https://view.genial.ly/61892f457045cb0d6a794631/interactive-content-et-si-on-lisait-a-voix-haute>

Intervention n°4 : « Le professeur-documentaliste face à l'oral au lycée » par Mylène Marmin (lycée Marguerite de Navarre, Bourges).

Mylène Marmin a abordé le Grand Oral au lycée et les opportunités pour les professeurs-documentalistes d'intervenir auprès des élèves pour travailler les compétences liées à l'oral. Elles sont très variables d'un établissement à l'autre et le principal écueil évoqué concerne le manque de temps chez les collègues de discipline.

Autres informations :

Partie "formation"

Pour le contenu de la formation de l'après-midi, retrouvez tous les éléments sur le parcours M@gistère des JDP : [lien/site](#)